

Procès-verbal du conseil d'école
du jeudi 15 octobre 2020

Présents :

Enseignants : Mmes Bannier, Guilbaud, Talec, Bosco, Déat, Rossi, Lebreton, Clapier, Wahbi, Mallet , M Bourghelle, Lavidale et Moine

FCPE : Mmes Gauvard, Diamé, Basraoui, Fall, Leroi, Hervé

PEEP : Mme Granger, Pereira, Bruneau

Représentante mairie : Mme Martinho

DDEN : M.Moyon (excusé)

1. Fonctionnement de l'école

Le Procès-Verbal du conseil d'école précédent est adopté.

2. Restauration scolaire et hygiène

• Sécurisation de l'accès

Question des parents d'élèves :

Comment s'opère la sécurisation de l'accès à la cantine ?

Le portail du parc est fermé, l'autre côté fermé par des barrières, pour éviter le passage du public. L'accès est surveillé par des agents de la mairie.

• Quantités

Question des parents d'élèves :

Quelle est la part de gaspillage dans ce qui est proposé aux élèves ?

Un projet de tri des bio déchets a été repris en septembre. Un point est prévu d'ici quelques mois pour évaluer le niveau de gaspillage et l'éviter.

• Rythme des repas

Question des parents d'élèves :

À quel rythme les enfants mangent-ils ? Ont-ils le temps ?

Les agents travaillent effectivement rapidement, les effectifs prévus à la cantine chaque jour étant très élevés (environ 220 enfants inscrits tous les jours).

• Protocole sanitaire

Question des parents d'élèves :

Le lavage des mains avant de rentrer en classe a-t-il toujours lieu ?

M.Bourghelle indique que le protocole sanitaire a été allégé mais que le lavage de mains est conservé même s'il se passe différemment de la période post confinement. En effet afin d'éviter l'étalement des horaires d'entrée et de sortie à la sonnerie de 8h20 certaines classes se lavent les mains dans les sanitaires, d'autres aux lavabos devant ou dans les classes...cela permet également de fluidifier l'accès dans les classes. D'autre part, les enseignants portent toujours des masques et les classes sont aérées régulièrement.

• Tri des déchets dans la cour

Question des parents d'élèves :

Qu'en est-il ? Une poubelle jaune a été mise dans la cour mais le tri ne semble pas encore effectif au sein de l'école.

M.Bourghelle indique qu'un travail doit être mené au sein des classes pour sensibiliser au tri des déchets, cela prend du temps, notamment avec les plus

jeunes qui ont déjà souvent des difficultés à simplement jeter un papier à la poubelle.

Ce sera sans doute à l'ordre du jour d'un conseil d'élèves qui devrait se tenir avant les vacances de Noël. D'autre part, Mme Clapier propose que ses élèves de CM2 passent sensibiliser à ce tri de déchets après un travail préalable avec eux.

3. Vie scolaire

● Rentrée scolaire :

Elle s'est bien passée dans l'ensemble.

CP-CE1 Mme Bannier 23 élèves

CP M. Bourghelle et Mme Bosco 28 élèves

CP Mme Guilbaud 29 élèves

CE1 Mme Murat remplacée jusqu'à présent par Mme Tallec 27 élèves

CE1 Mme Déat 26 élèves

CE2 Mme Rossi 26 élèves

CE2 Mme Mallet 26 élèves

CM1 M.Lavidale 25 élèves

CM1 M.Moine 25 élèves

CM2 Mme Clapier 26 élèves

CM2 Mme Wahbi 25 élèves

Questions des parents d'élèves :

Mme Murat sera-t-elle de retour après les vacances de la Toussaint ?

M.Bourghelle indique que Mme Murat est arrêtée jusqu'au premier novembre, si son arrêt devait se prolonger Mme Talec pourrait être amenée à continuer son remplacement dans la classe.

Questions des parents d'élèves :

Y-a-t-il de grosses difficultés pour les élèves qui n'ont pas pu bien suivre la continuité pédagogique pendant le confinement ? Comment les enseignants y font face ?

M.Bourghelle indique que tous les élèves (leurs parents) ont pu être contactés soit par les enseignants soit par lui-même pendant le confinement. Malgré tout il n'y avait pas forcément une interaction avec tous, certains parents confrontés aux difficultés liées au télétravail, d'autres moins à l'aise avec l'informatique ou encore n'étant pas en mesure d'apporter une aide à leur enfant.

En ce début d'année des évaluations ont permis de « situer » les élèves par rapport aux attendus de début de chaque niveau. Les enseignants ne constatent pas tous un écart entre les élèves. Les enseignants ont cependant remarqué des difficultés dans le rythme de travail et dans le « savoir être élèves ».

Pour faire face aux éventuelles difficultés :

- interventions du Rased pour les élèves en plus grande difficulté
- inscription à l'aide personnalisée (2 fois par semaine)
- travail différencié au sein de la classe sous différentes formes (ateliers, exercices différents, adaptés...)
- mise en place de réunions d'équipe éducative

Comment les parents ou les fédérations de parents d'élèves pourraient aider ?

M.Bourghelle remercie les parents d'élèves pour l'aide apportée pendant le confinement, certains ayant fait des photocopies pour des familles n'ayant pas cette possibilité. Toutefois en ce début d'année il s'agit surtout d'une aide pédagogique et didactique qui doit être apportée au sein de la classe.

Quelles sont les mesures en cas de nouvelle fermeture ?

M.Bourghelle indique qu'il serait sans doute demandé aux enseignants d'assurer la continuité pédagogique selon des modalités qui restent à définir.

Enfants à particularités : comment s'opère l'adaptation de l'enseignement en fonction des difficultés des enfants ?

Les adaptations peuvent être multiples et plus ou moins formelles.

Cela peut-être des adaptations liées :

- à un PPRE (Plan Particulier de Réussite Educative) : un domaine, dans lequel des difficultés passagères nécessitent la mise en place d'un enseignement différent (exercices différenciés, adaptation des « quantités », ou d'un renforcement de certaines notions. Ce plan est mis en place par l'enseignant après information et signature de la famille.

- à un PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) : le document PAP se décline en quatre fiches distinctes pour l'école maternelle, l'école élémentaire, le collège et le lycée. Il présente la situation de l'élève et les aménagements et adaptations pédagogiques à mettre en œuvre pour répondre à ses besoins spécifiques. Il peut être sollicité par l'enseignant ou par la famille et est validé par le médecin scolaire. Il est mis en place lorsqu'il y a une difficulté scolaire durable et des diagnostiques de professionnels. Dans ce cas, les adaptations peuvent être multiples : utilisation d'un matériel spécifique, placement particulier au sein de la classe, soulagement de l'écrit, non prise en compte de l'orthographe dans certains domaines...

- à un PPS (Plan Particulier de Scolarisation) : les différents professionnels et la famille se réunissent afin de déterminer les adaptations nécessaires qui semblent nécessaires pour les élèves. Dans ce cas, la famille sollicite la Maison du Handicap. Cela conduit à la mise en place d'une aide humaine, à l'attribution d'un matériel adapté ou bien encore à une orientation dans une classe ou un dispositif spécifique (Ulis).

Le recours au RASED et à l'aide personnalisée sont aussi des moments pour travailler des difficultés ponctuelles ou un peu plus installées.

● Elections des parents d'élèves :

Elles ont eu lieu le vendredi 9 octobre pour la première fois uniquement par correspondance.

Nombre d'inscrits sur la liste : 480

Nombre de votants : 185

Le pourcentage de participation était donc de 38,54% contre 44,35% l'année dernière et 38% il y a 2 ans.

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 8

Résultats : 95 suffrages pour la FCPE et 82 suffrages pour la PEEP
Ce qui donne 6 sièges pour la FCPE et 5 pour la PEEP.

● Rased :

Mme Besson indique la présence de trois types d'intervenants : maître à dominante relationnelle, maître à dominante pédagogique et psychologue scolaire. Cette année, de nouveaux postes sont restés non pourvus. Le Rased dénombre au total trois maîtres E (à dominante pédagogique), une enseignante à

dominante relationnelle et deux psychologues (dont une stagiaire) et est mobilisé sur les villes de Houilles et de Chatou,

Le Rased a été appelé à intervenir directement dans les classes, en priorité pour les CE1 et CE2, ce qui demande une bonne coordination avec l'enseignant.

● **Règlement intérieur :**

Après relecture, M. Bourghelle indique qu'il paraît nécessaire de modifier un point concernant la partie Dossier scolaire ;

Suite à la décision du conseil d'école du jeudi 12 février 2020 le livret n'est plus imprimé. Aussi, le paragraphe du règlement intérieur ne correspond plus à ce qui est pratiqué dans l'école.

Le conseil des maîtres propose donc de remplacer le paragraphe existant :

« *Le livret scolaire d'un élève regroupe, pour chaque cycle :*

-les bilans périodiques du cycle en cours

-les bilans de fin des cycles précédents et, en première année d'un cycle, les bilans périodiques de l'année précédente

-les attestations déjà obtenues : ASSR, attestation scolaire "savoir-nager" (ASSN) ... »

Par :

« Les bilans périodiques (évaluations) sont remis aux familles en fin de semestre. Le livret scolaire est accessible numériquement via la plateforme France Connect. Les familles sont averties lorsqu'il est rempli et mis en ligne. Une procédure leur est donnée pour permettre d'y accéder. »

● **OCCE :**

Les comptes de coopérative 2019-2020 vont être signés par Mesdames Gauvard et Gosset vendredi 16 octobre.

Il y avait à la fin de l'exercice précédent 4939€98 centimes.

Assurance : 73€

Cotisation OCCE : 540€20

Photos : elles ont rapporté 2432€ à l'école

Participation volontaire des familles : 5469€ contre 5294€ l'année précédente

Subvention de la caisse des écoles : 2315€

Questions des parents d'élèves :

Un remboursement de la classe découverte par l'OCCE a-t-il eu lieu ?

Monsieur Bourghelle indique que 10565,80€ euros avaient été versés en acompte or, l'organisme de classe découverte « Côtés découvertes » a gardé 5247,90€ soit un tiers du coût total du séjour.

Un dossier d'indemnisation a été déposé auprès de la MAE, assureur de l'OCCE afin d'obtenir un dédommagement sur cette somme « perdue » par l'école.

Néanmoins, toutes les familles ont été remboursées sur la totalité des sommes qu'elles ont versées. La coopérative de l'école prenant en charge la différence en attendant une éventuelle indemnisation. M.Bourghelle a récemment écrit un mail à l'OCCE afin de savoir s'ils avaient des informations concernant ce remboursement. Pas de réponse pour le moment.

● **Evaluations nationales :**

Les évaluations nationales ont été passées par les CP et les CE1 du 14 au 28 septembre.

Pour les CP, les élèves ont passé 3 épreuves de français et 2 de mathématiques. En français, il y avait des exercices de reconnaissance de lettres, de sons, de

compréhension de phrases, de compréhension d'un texte lu. En mathématiques, il y avait des exercices de connaissance des nombres, des problèmes, du calcul mental.

Pour les CE1, les élèves ont également passé 3 épreuves de français et 2 de mathématiques. En français, il y avait des épreuves de compréhension de phrases, de texte, de l'orthographe, de la lecture à haute voix. En mathématiques, il y avait comme pour les CP des exercices de connaissance des nombres, des problèmes, du calcul mental.

Les enseignants ont ensuite rentré les données sur un site dédié, et les résultats ont été communiqués ou sont en passe de l'être. Afin d'analyser ces résultats, un conseil de cycle est prévu en novembre. De même une rencontre avec les familles sera proposée aux familles des élèves dont les résultats sont « échoués », pour les autres, les résultats seront communiqués via le cahier de liaison.

D'autres évaluations sont prévues au mois de février pour les CP.

● Projets de l'année :

Le thème de l'année est celui du « Autour du Monde ».

Il est assez compliqué de mettre en place beaucoup de projets en raison de la situation sanitaire mais également de la situation « financière ».

Aussi il a été décidé d'allouer un budget de 25€ par élève pour l'ensemble des projets et sorties de l'année (y compris une éventuelle sortie de fin d'année).

Une classe participe à **Ecole et cinéma**.

Les séances ont lieu au cinéma de Sartrouville.

Comme tous les ans, les classes se sont inscrites à la **Graineterie** pour les différentes expositions et séances de sensibilisation.

Des **sorties en forêt** ont eu lieu pour les CP et CE1.

Les classes de CP Mme Guilbaud, CE1 Mme Déat et Ce2 Mme Rosi ont un **projet musique** avec la **dumiste**.

Conférences de **La Cicadelle**, le coût, 3€50, est pris en charge par la coopérative de l'école.

Le **carnaval** : la date n'a pas été encore fixée.

D'autre part des élections de délégués sont en cours dans les classes et un conseil de délégués aura lieu après les vacances de la Toussaint.

● EPS :

Question des parents d'élèves :

Comment se passe l'attribution des gymnases ?

La priorité des stades et gymnases est donnée aux collèges, le reste est à répartir entre les différentes écoles. Il manque des créneaux, et ce malgré la réouverture du nouveau gymnase.

Le conseil d'école informe la représentante mairie que les créneaux octroyés sont très insuffisants et demandent plus de créneaux pour l'école. Mme Martinho fera remonter cette « incohérence » et donnera une réponse avant le prochain conseil d'école.

4. Activités périscolaires

Questions des parents d'élèves :

La ville avait investi dans une mallette pédagogique avec plusieurs activités.

Où se trouve-t-elle ? En temps de pluie, les enfants sont mis devant la TV.

Des activités ne pourraient-elles pas être mises en place ?

Depuis le 5 octobre, « la petite maison » est ré-ouverte le midi, donc les enfants ne sont plus mis devant la TV. L'équipe des animateurs est dorénavant au complet à Toussaint.

Quelle est la fréquentation du périscolaire ? Le nombre d'enfants est-il le même que les années précédentes ? Constate-t-on impact du COVID ?

Cette année 11 enfants sont inscrits à la garderie du matin, à la cantine 218 (contre 216 l'année dernière), entre 80 et 110 enfants inscrits à l'étude, et 44 enfants à l'accueil du soir. Le conseil d'école remercie la mairie pour la limitation à 15 enfants par salle d'étude. Pas d'impact COVID.

5. Sécurité et équipement

● Sécurité incendie :

L'alerte a eu lieu le jour de la commission de sécurité. Le temps d'évacuation était de 2 minutes et 5 secondes.

● Cour de l'école :

Questions des parents d'élèves :

Est-il envisageable de construire un préau extérieur voire une simple marquise pour protéger les élèves par temps de pluie ?

La demande va être proposée dans le cadre de la réfection des bâtiments, et est actuellement en cours.

Une reprise des travaux est-elle prévue pour la flaque d'eau au niveau du portail ?

M.Bourghelle que lundi 12 octobre, une personne des services techniques est venue voir l'emplacement exact et a demandé quelques précisions. Mme Martinho fera à nouveau remonter l'information.

Toilettes : fermeture qui se bloque. Les enfants se retrouvent régulièrement enfermés à l'intérieur et un adulte doit venir leur ouvrir.

M.Bourghelle indique ne jamais avoir entendu parler de ce souci avant d'avoir la question au conseil d'école. Une vérification a été demandée aux services municipaux.

Mme Wahbi secrétaire de séance

M Bourghelle président de séance



Présents :

Enseignants : Mmes Bannier, Guilbaud, Tallec, Bo Clapier, Wahbi, Mallet, M Bourghelle, Lavidale et M

FCPE : Mme Gauvard,

PEEP : Mme Granger

Représentante mairie : Mme

1. Fonctionnement de l'école

Le Procès-Verbal du conseil d'école précédent est accepté tel quel.

2. Restauration scolaire et hygiène

Cantine/Quantité des repas :

Les parents d'élèves indiquent : « Plusieurs parents la cantine au niveau de la quantité d'aliments aux enfants et expliqué qu'au moins une fois depuis le début de l'année scolaire. Peut-on avoir plus d'informations ? »

Mme Gommé : « Il y a eu une réunion début juillet entre le directeur et la DRE ou tout a été expliqué. Malheureusement il y a eu un fortuit en septembre qui explique le manque de certains aliments calibrées et servies aux normes GRCN. Les enfants ont été en fin de service. »

Les parents indiquent que « le problème est réellement la disparité des portions selon les enfants. »

Ménage/sanitaires :

Les parents d'élèves souhaiteraient avoir des informations sur les couloirs et des salles de classe. « Quelle est l'état d'entretien ? Est-ce que les couloirs sont nettoyés tous les jours ? »

De même, les sanitaires ne semblent pas toujours propres. D'autre part, les enfants les salissent vite et mais il manque par exemple du savon partout (sous les mains).

Mme Gommé : « L'absence des agents entraîne une mauvaise gestion. Le directeur le souhaite, il peut avoir un entretien avec les agents. »

M. Bourghelle indique qu'il a fait une demande de fourniture de savon et qu'elle est indiquée comme terminée. Les toilettes n'ont toujours pas de savon ou ne fonctionnent pas.

Tri sélectif :

Les parents d'élèves indiquent : « Nous n'avons toujours pas de moyen pour faire le ramassage des poubelles jaunes sur la ville concernant les écoles (qui doivent constituer 80% des déchets des écoles !). »

Mme Gommé : « Il y a trois containers côté Mairie qui sont vidés régulièrement. Des bacs jaunes vont être demandés. »

